

Bonjour à tous,

La JS Odos cyclo vtt vous invite pour sa **randonnée cyclo le samedi 4 mai 2024 à ODOS.**

Inscriptions à partir de 12H45, à la salle polyvalente au centre du village à côté de l'église et de la mairie d'Odos.

Départs à partir de 13H.

3 circuits au programme, **41km Dénivelé+ 450m, 77km D+ 1300m et 88km D+ 1650m.**

parcours 1 : <https://www.openrunner.com/route-details/18147400>

parcours 2 : <https://www.openrunner.com/route-details/18348895>

parcours 3 : <https://www.openrunner.com/route-details/18383957>

Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes affiliés ou non à une fédération de cyclisme.

Ravitaillement commun aux circuits de 77km et 88km au centre du village de Bour de Bigorre.

Chaque participant est tenu de respecter le code de la route, le port du casque est vivement conseillé.

A la fin de la manifestation, sandwiches et, boissons vous attendront. Une participation de 5€ sera demandée à chaque participant, gratuit pour les - de 18 ans.

Sportivement,

Benoit DELCROS
JSOdos cycloVTT



La section **JSO CYCLO VTT d'ODOS** vous invite à participer à sa **randonnée annuelle** qui se déroulera le **4 mai 2024**.

Samedi 4 mai



- **Randonnée CYCLO** : départ libre à partir de 13h00 (**engagement : 5 €**)

3 parcours :	✓ 88 km	✓ 77 km	✓ 40 km
Dénivelé	1657 m	1342 m	494 m

Les départs se feront de manière échelonnée, au fur et à mesure des inscriptions à partir de 13h et par groupe de 15 cyclos au maximum.

Des **ravitaillements** sont prévus à Bourg de Bigorre sur les parcours de 88 km et 77 km et ainsi qu'à l'arrivée à Odos.

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Les participants sont tenus de **respecter le code de la route** et le port du casque est vivement recommandé.

Amis sportifs, licenciés ou non licenciés, venez nombreux !!!!

Dans l'attente de vous retrouver le **4 mai prochain** sur l'un de ces différents parcours, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Le Président,

Benoît Delcros



Randonnée cyclo d'Odos le samedi 4 mai 2024

Soumise au règlement de la FF Vélo

Article 1

Les participants devront respecter les consignes sanitaires pour le sport, en vigueur le 04 mai 2024.

Article 2

Les participants devront se considérer comme étant en excursion personnelle :

- devront se conformer au code de la Route et aux Arrêtés Municipaux.
- ne devront ni restreindre, ni entraver l'utilisation de la voie publique pour les autres usagers.

Article 3

Chaque participant devra être assuré par des garanties conformes aux dispositions des articles L.321-1 et L.331-9 du code du sport et devront attester être en condition suffisante pour effectuer le parcours choisi.

Pour les licenciés (UFOLEP, FFVélo, FFC, FSGT ...) présentation d'une licence pour la saison en cours.

Pour les non licenciés, la personne majeure doit remplir le bulletin d'inscription et atteste sur l'honneur :

- Avoir pris connaissance du questionnaire de santé et des règles d'or ;
- Être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi ;
- Avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité.

Article 4

Les participants de moins de 18 ans à la date du 4 mai 2024 devront être munis d'une autorisation écrite des parents ou des tuteurs légaux.

Article 5

L'usage du vélo à assistance électrique est autorisé, sur présentation d'un certificat de conformité du constructeur ou du vendeur et avec une vitesse maxi de 25 km/h.

Article 6

Cette randonnée cyclotouriste n'est pas une compétition, il ne sera publié aucun temps ni classement. Le port du casque est vivement recommandé.

Article 7

En cas de mauvaises conditions météorologiques (pluie, brouillard...) ou pour toute autre raison majeure, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la randonnée même au dernier moment.

Article 8

Le seul fait de participer entraîne l'acceptation du présent règlement.

En cas d'urgence Téléphone : 18 (Pompiers) ou 112 ou SAMU 15

En cas de petits problèmes : 06 98 19 68 75 (Président de la JS Odos Cyclo VTT)